



LES MESNEUX

Permettez moi ...



Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Permettez moi ces quelques lignes pour vous parler du T.G.V. Un point plus complet sera fait dans un prochain numéro, mais d'ores et déjà vous avez pu constater quelques travaux liés indirectement à sa concrétisation.

Le transfert du silo qui disparaît, car situé sur l'emprise de la Ligne à Grande Vitesse, est reconstruit à proximité mais sans les cellules de stockage, ainsi que le déplacement des pylônes électriques à haute tension.

Mais les vrais travaux, réalisation du ballaste, et surtout du pont rail sur la D 6 E commenceront début 2003, pour environ 3 ans. Il s'en suivra des contraintes privées et professionnelles, en particulier de circulation. Les communes à titre individuel, et par l'intermédiaire de leur syndicat ACTIFAAR sont et seront vigilantes auprès des entreprises, pour que la gêne soit supportable. Mais ces travaux sont inévitables et tous ensemble nous devons faire en sorte que tout se passe le mieux possible.

Je vous remercie de votre compréhension.

Jean Claude Levasseur.



COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

OBJET DE LA DELIBERATION N° 529 HONORAIRES ARCHITECTE / BATIMENT P1
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 528

Lors du conseil municipal du 30 novembre 2001, Monsieur le Maire avait fait lecture d'une lettre recommandée en date du 25 septembre 2001 de Monsieur Tourtebatte, architecte demandant le règlement d'honoraires des travaux effectués en 1992 sur la commune, concernant la réhabilitation du bâtiment "P1". Le conseil municipal avait souhaité avoir un complément d'informations. En effet, certains conseillers faisaient remarquer que M Tourtebatte :

- avait cessé ses activités depuis plus de deux ans,
- que la note d'honoraires demandée n'était pas datée,
- que la TVA était de 20,6 % au lieu de 18,6%,
- Et que le règlement était à effectuer sur un livret A.

Monsieur le Maire précise :

- que les travaux ont été menés à bonne fin à la satisfaction de la commune,
- que la somme, malgré le délai, reste normalement due,
- que M Tourtebatte par lettre du 03 novembre donne son accord pour un règlement amiable au tarif forfaitaire de

58114 Frs TTC correspondant exactement au relevé des honoraires qui avaient été calculés à l'époque lors des travaux et qui n'avaient pas été officiellement réclamés.

Il est également rappelé qu'en début de l'année 1998, cette affaire avait été évoquée en Conseil Municipal qui avait donné son accord de principe sur le tarif forfaitaire de 58 114 frs T.T.C. Une discussion large s'instaure au sein du Conseil municipal. Certains conseillers s'opposent au paiement, discutant de la conformité de la facture proposée.

Lors du conseil municipal du 28 décembre 2001 Mr le Maire précise que l'affectation des fonds réclamés par Mr Tourtebatte (décédé depuis) devaient permettre de régler un contentieux avec l'administration fiscale.

Aucune précision n'est apportée quant à la conformité de la facture proposée.

Un vote à bulletin secret est fait sur la question de savoir si la commune décide ou non d'honorer la demande faite par Mr Tourtebatte.

Par 6 voix pour, 0 voix contre, et une abstention, cette demande est rejetée.

A Les Mesneux, le 25 janvier 2002
Le Maire Jean Claude Levasseur.

NOTIFICATION DE LA DECISION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Le Receveur Principal des Impôts de Reims Ouest avait adressé à la commune un avis à tiers détenteur concernant cette demande de remboursement, puis, dans un second temps, avait saisi la Chambre Régionale des Comptes d'une demande d'inscription au budget de notre commune d'une dépense de 8 859.42 € correspondant à la somme estimée être due. La Chambre Régionale des Comptes nous en a avisé par lettre recommandée en date du 30 Mai 2002 et Mr le Maire est allé présenter le dossier de la Commune dans les délais prescrits. La Chambre Régionale des Comptes de Champagne Ardenne dans sa séance du 26 Juin 2002 a statué sur cette demande, Mr le Maire donne lecture de la décision de la Chambre Régionale des Comptes de Champagne-Ardenne, laquelle déclare :

- la saisine du receveur des impôts recevable ;
- non obligatoire la dépense de 8 859.42 € (58 114 Frs) représentant les honoraires de Mr Tourtebatte.



LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR EXPOSITIONS

Le Conseil Municipal délibère sur l'affectation de la Salle des réunions du Conseil Municipal pour la réalisation d'expositions à caractère artistique et culturel, ainsi que sur la fixation d'un tarif de location.

150 € pour une semaine encadrée par 2 week-ends

300 € pour deux semaines comprenant donc 3 week-ends

Cette somme est ramenée respectivement à 50 € et 100 € pour les habitants de la commune. Dans tous les cas, une caution de 150 € sera demandée. Un règlement intérieur fixant les modalités de location est établi.

Comptes rendus sommaires des Conseils Municipaux

Une sous-commission « fleurissement » ouverte à toutes les personnes attachées à l'embellissement de notre village fera des propositions d'aménagement. Mr Durdux a accepté de s'en occuper.

Le branchement d'une ligne téléphonique et l'installation d'Internet à l'école ont été effectués.

BASES D'IMPOSITION 2002 ET DELIBERATIONS BUDGETAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé par un vote de 12 voix pour et 2 abstentions, de reconduire pour l'année 2002, les mêmes taux d'impôts qu'en 2001, à savoir :

- Taxe d'habitation	11.82 %	- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12.18 %
- Taxe professionnelle	9.60 %	- Taxe foncière sur les propriétés bâties	13.30 %

Il a ensuite adopté le Budget Primitif 2002 par un vote à bulletin secret de 8 voix pour, 2 voix contre et 4 bulletins blancs, et qui s'établit à la somme de :

- 392 790.31 € en dépenses et recettes de Fonctionnement.
- 159 479.97 € en dépenses et recettes d'Investissement.

Afin d'équilibrer le Budget Primitif il a été nécessaire de délibérer pour procéder à une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2001 avant le vote du Compte Administratif. Le résultat 2001 qui s'élève à la somme de 84 343,31€ (visa du percepteur) a donc été reporté en recettes de fonctionnement au titre du Budget Primitif de l'année 2002.

IL A ÉTÉ VOTÉ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SUIVANTES :

- Remplacement de deux extincteurs
- Achat de matériel et outillage divers (Tondeuse, Karcher, Chariot porte-tables, Barrières de sécurité, Aspirateur, Imprimante pour la Mairie.)
- Création d'un point lumineux
- Réfection de certains trottoirs et trous dans la chaussée
- Mise en conformité des installations électriques Mairie, École, Salle des Fêtes.
- Aménagement du carrefour à l'entrée du village venant de Bezannes.
- Réfection du sol de la Salle des Fêtes
- Aménagement des abords du cimetière. Pour cet investissement un emprunt sera effectué.

SALLE DE JEUNES DES MESNEUX

Suite à une demande des jeunes du village, une pièce de réunion est mise à leur disposition dans un local déjà existant dans le bâtiment P3 (derrière le lotissement le Clos du Château). S'agissant d'un local communal, Mr le Maire fait remarquer que la responsabilité de la Commune sera engagée et demande à ce que les commissions scolaire et voirie bâtiments s'assurent que les règles de conformité et sécurité soient respectées.

Pour satisfaire à une lettre émanant de plusieurs habitants du lotissement du Clos du Château s'inquiétant des nuisances éventuelles à venir lors de l'ouverture de cette salle dévolue aux jeunes, des solutions devront être trouvées qui peuvent aller du transfert de la Salle de l'autre côté du bâtiment ou à la création d'une sortie sur l'autre façade de l'aile. Il est également prévu une réunion entre les habitants du lotissement, les jeunes et la municipalité.



Pour la rentrée prochaine, un nouveau Directeur arrive à l'école primaire de la commune .

Monsieur Jean Denis MONET, directeur adjoint à l'école de Cormicy prendra à sa demande, la direction de notre école à la rentrée scolaire 2002. Nous accueillons sa nomination avec plaisir car notre village devrait retrouver une stabilité de son personnel enseignant pour de nombreuses années.

L'effectif prévu pour la rentrée est de 32 enfants répartis en 2 classes.

- 14 en CP - CE1 --

- 18 en CE2- CM1 - CM2 -

Anny Dessoy

La vie à l'école

Les effectifs pour l'année 2001-2002 se sont élevés à 34 élèves :

Classe de Mmes Deutsch et Suisse : 16 élèves en classe CP - CE1

Classe de Mme Béra : 18 élèves en classe de CE2 - CM1 - CM2

Nous tenons à remercier les différents parents d'élèves qui ont permis aux élèves de mieux vivre l'école :

Mme LEBORGNE pour la BCD

Mmes BOUGY, DRAI, CANNONE et Mr NEVES pour l'informatique

D'autre part sont mis à notre disposition :

Mme GARNIER professeur d'anglais

Mr ADAM assistant territorial spécialisé en éducation musicale

Mme FONTAINE du réseau spécialisé : elle intervient deux demi-journées par semaine pour aider les enfants ayant besoin d'un soutien.

Cette année a été riche en événements que ce soit à l'école ou en sorties. Ainsi une conteuse est venue animer le goûter de Noël offert par la coopérative aux enfants de l'école. Un marché de Noël a permis de récolter une certaine somme en vendant les objets décoratifs créés par les enfants à cette occasion.

La classe de CP/CE1 a assisté au spectacle des "trois chardons" à l'école maternelle de Villedomange. Les élèves sont aussi allés à une représentation du cirque éducatif à Reims.

La classe de CE2/CM1/CM2 quant à elle a profité de la très riche exposition "20 siècles en cathédrale" au palais du Tau à Reims. Le planétarium et son animation ont été fort appréciés. La visite de la caserne des pompiers de Reims a permis de rencontrer les gens du métier et de connaître leur lieu de vie, de travail d'entraînement. Que de questions ! Enfin la sortie cinéma avant les vacances de Noël a enchanté les enfants !

Les élèves cette année ont pu correspondre avec la classe de CP-CM1 de l'école Jean D'Aulan à Reims et ont profité de



cet échange pour aller leur rendre visite : une rencontre ludique et une promenade dans le quartier leur ont fait apprécier les avantages et les inconvénients de la grande ville !

Les deux classes ont participé aux "écoles qui dansent", aux "écoles qui chantent" ainsi qu'au challenge sportif annuel avec les écoles de Sacy, Ecueil et Villedomange. Elles ont assisté au spectacle des chorales scolaires au Conservatoire, à un spectacle de danse contemporaine au Manège et à un spectacle dans le cadre des "sacres du folklore" à la Comédie.

Pour la semaine du goût, nous avons dégusté 11 sortes de pain qui avaient été offerts par une boulangerie de Reims. Nous avons aussi essayé d'en faire mais pas toujours avec bonheur !

Aux Mesneux, nous avons profité de la visite commentée par l'artiste de l'exposition de peinture en salle de mairie et l'habituel défilé de Carnaval nous a permis de bien nous amuser dans les rues du village !

Comme chaque année, la classe de CM2 a passé une journée au collège de Gueux pour découvrir les locaux et le fonctionnement de l'établissement.

A noter : le journal de l'école "le cartable à nouvelles" cette année est paru 2 fois, merci aux parents (et aux familles) de se garder informé du travail des élèves et de la vie scolaire.

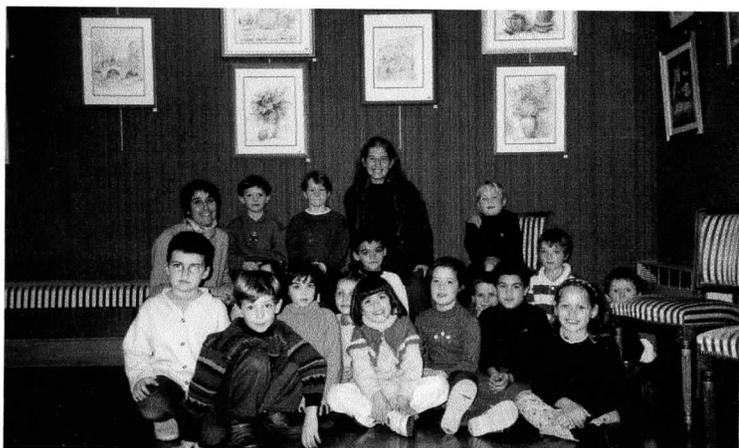
La kermesse annuelle du 15 juin : spectacle de danse, de chants et de théâtre suivi de son habituelle après-midi récréative a été cette année encore très réussie.

La sortie annuelle fut une surprise bien appréciée des élèves et des accompagnants.

Pour la rentrée l'effectif scolaire est maintenu.

Le nouveau directeur (Monsieur MONET), qui sera le maître de la classe de CE2-CM1-CM2, est attendu avec impatience.

L'équipe pédagogique.



NOUVELLES BRÈVES

Francis Dupriez

Travaux préparatoires à la construction du TGV :

Tout le monde a pu remarquer, depuis quelques semaines, l'activité accrue menée par des entreprises sous-traitantes d'EDF autour des lignes à haute-tension situées sur le territoire de la commune.

Ces travaux consistent, d'une part, à déplacer les pylônes implantés sur l'emprise du TGV et, d'autre part, à renforcer les assises d'une ligne à haute tension qui passera de 75000 à 92000 volts.

Ces travaux entrent dans le cadre de l'aménagement des infrastructures de la Ligne à Grande vitesse et devraient être terminés d'ici un mois, tout au moins sur la commune, car ils continueront ensuite vers Champfleury et Trois-Puits.

Salle des Fêtes :

Pour la rentrée, la Salle des Fêtes sera à nouveau opérationnelle et présentera un sol entièrement carrelé. Par ailleurs, le système de régulation de la ventilation et du chauffage qui avait été endommagé par la foudre, en mai dernier, sera également réparé d'ici-là.

Nouveau cimetière :

L'aménagement des abords du cimetière devrait commencer incessamment. Les travaux consisteront à décaisser la terre battue sur toute la longueur du cimetière, route de Jouy, et d'aménager le sol, (enrobé et caniveaux de ruissellement), avec matérialisation de places de stationnement.

Notre village va s'agrandir :

D'ici quelques mois, un nouveau lotissement devrait voir le jour sur un terrain privé, situé route de Jouy, face à la Place Charles Lebourg. Il s'agit d'un ensemble de quinze maisons individuelles, construites sur des parcelles de 600 m² environ chacune, qui portera le nom de « Clos des Lorraines ».

Ce nouveau lotissement devrait accroître notre population de quelque cinquante habitants au moins, dont plusieurs enfants, d'où l'espérance d'une réouverture de classe à Les Mesneux.

Décision énergétique...

A la suite d'incidents répétés et d'un tapage nocturne qui a suscité plusieurs plaintes et réclamations de riverains auprès de la Municipalité, Monsieur le Maire, en vertu du principe de précaution a été amené à fermer jusqu'à nouvel ordre, la salle des jeunes de Les Mesneux, comme prévu dans le règlement intérieur accepté par les jeunes responsables de la salle.

Jeux interdits..!

Plusieurs riverains du lotissement « Sous-les-Vignes » ont retrouvé leurs jardinières de fleurs renversées sur des voitures en stationnement ou au beau milieu des espaces verts. Nous osons espérer qu'il ne s'agit là que de l'œuvre de mauvais plaisantins... Plus difficile est d'en convaincre les victimes..!

Rappel utile : Permanence des élus

A partir du mois de septembre, le Maire et les adjoints reprendront la permanence à la Mairie, chacun leur tour, le 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 11h00 à 12h00.

ÉTAT- CIVIL :

Naissances :

BADEZ Eléonore, Nastasia, Barbara née le 2 mars 2002 à REIMS

DESAUTELS Lucas, Émile, Victor né le 24 mars 2002 à REIMS

PEDRA Guilhem, Hugo né le 2 mai 2002 à REIMS

HIMBER Maëlle, Marine né le 23 mai 2002 à REIMS

JOANNES Maxence, Paul, Daniel né le 3 juin 2002 à REIMS

VANWILDERMERSCH Salomé né le 4 juin 2002 à REIMS

BAILLET Victoria, Françoise, Madeleine née le 14 juillet 2002 à REIMS

Mariages :

THIVET Eric & BOULLAH Raphaëlla le 22 juin 2002

CHENU Sébastien & MILLARD Émilie le 29 juin 2002

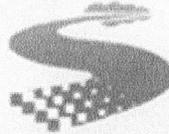
DESSON Sébastien & RICHARD Céline le 6 juillet 2002

Décès : BOUREAU Henri - 79 ans - Retraité - décédé le 14 mai 2002

Union Touristique Les Amis de la Nature



SECTION de
REIMS CHAMPAGNE
BP509 - 51067 REIMS CEDEX



Chemins Verts pour le futur

Dimanche 15 Septembre 2002
à LES MESNEUX
21e RANDONNEE ANNUELLE
Ouverte à tous



Départs à partir de 9h00 - allure libre
Salle Polyvalente LES MESNEUX

Frais de Participation : 4 €
Gratuit pour les moins de 12 ans

Amis Randonneurs
Soyez les Bienvenus

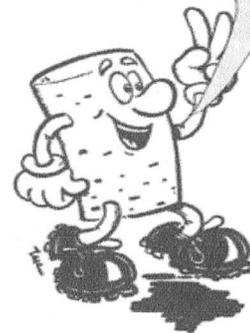
Nos objectifs

- ▶ Participer au tri des déchets des ménages, des industries et des commerces.
- ▶ Sensibiliser chacun d'entre nous, petits et grands, à la défense de notre environnement.
- ▶ Concevoir une valise pédagogique sur le liège ; de sa formation sur l'arbre, en passant par son utilisation et son recyclage.
- ▶ Envisager de créer un ou quelques emplois sociaux en France, comme en Allemagne.
- ▶ S'intégrer à l'ensemble des actions environnementales de nos fédérations nationales et internationales.
- ▶ Promouvoir les VIRADES DE L'ESPOIR organisées en Champagne-Ardenne, par l'Association «Vaincre la Mucoviscidose», en proposant leurs sites comme lieux de collecte.



Qui est concerné ?
Tout le monde

Un geste simple,
naturel :
**Recyclons
nos bouchons
de liège
usagés...**



...avec
Les Amis de
la Nature



Toutes et tous à vos godillots pour cette
journée ensoleillée.

Et n'oubliez pas d'amener vos bouchons

" Sécurité piétons "

Par souci de veiller aux droits qu'à chacun d'entre nous de marcher sans encombres sur les voies communales, il serait souhaitable pour donner libre accès aux marcheurs de tous âges, de respecter les limites de

vos propriétés (trottoirs, chemins, allées, ruelles, terrains de jeux etc..)

Merci de votre civisme et de votre compréhension.

Blandine Tilly

COMITÉ DES FÊTES DE LES MESNEUX

Depuis vingt ans, ma famille et moi-même demeurons aux Mesneux, et voici deux ans que le comité des fêtes de notre village s'est éteint.

Afin de redonner vie et dynamisme à notre commune, je souhaite le faire revivre. Ce renouveau ne peut se réaliser qu'avec votre concours. L'aide, les idées et suggestions de toutes et de tous seront les bienvenues. Toutes les personnes intéressées peuvent me contacter

Je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous porterez à l'animation de notre village et je vous prie d'accepter mes meilleurs salutations



Madame GERIDAN Micheline 14 rue des bavolets 06.76.56.25.11.

Pour organiser ce renouveau je vous donne rendez vous à toutes et à tous à la Salle des Fêtes

Début Octobre 2002 (la date vous sera communiquée ultérieurement)

Le punch de l'amitié sera servi à l'issue de cette réunion; Venez nombreux

Micheline Gériidan

Dimanche 31 mars 2002. C'est Pâques

Les cloches ont déposé leurs œufs un peu partout dans le jardin et pour une fois la météo ne s'est pas trompée. La journée sera belle.

Les petits s'affairent dans les tulipes, sous la rhubarbe, derrière la haie. Les paniers sont vite remplis. Pour les grands c'est l'heure de l'apéritif.

La chasse aux œufs a laissé quelques traces de terre sur les menottes. Avant de se mettre à table, passage obligatoire par la salle de bain. Ce ne sera qu'un passage.

Il est 13 heures : nous n'avons plus d'eau.

1^{ère} solution : les lingettes

Au téléphone, la CGE nous rassure, l'eau sera rétablie dans deux heures. C'est court 2 heures, mais la nature humaine a des exigences à satisfaire.

2^{ème} solution : les vignes sont là, juste derrière la maison, mais malheureusement elles n'ont pas encore de feuilles.

Il est 17 heures, toujours pas d'eau.

3^{ème} solution : les toilettes des copains de Bezannes.

14 personnes ça fait du monde. Chacun y va de son commentaire moqueur. Ils étaient déjà là, le jour de la fête aux Mesneux, un jour où nous n'avions pas d'eau.

L'eau revient à 19 heures.

C'est promis la prochaine fois en même temps que le traiteur nous commanderons la citerne.

" L'eau dans le haut " fait des caprices depuis 1980 (l'année de notre arrivée aux Mesneux). Elle agit toujours de façon surnoise. Le matin sous la douche, tout savonné, elle refuse de nous rincer. A l'heure du déjeuner, avec le repas à préparer, elle décide de jeûner. Après l'effort d'une longue journée, elle nous gratifie d'un maigre filet tout juste suffisant à rafraîchir un moineau.

Jacky et Lydie Denizart



*À 2 mn de
votre village...*

Boulangerie Artisanale

« **Banette,** »

Ouvert de 6 h 30 à 13 heures

Et de 16 heures à 20 heures

Tous les jours sauf le MARDI

J-L. DELVILLE

16, rue de l'ancien Château

51430 Bezannes - Tel : 03 26 36 20 96

Une équipe de professionnels !

Pour vous satisfaire, et vous apporter une
gamme étendue de produits.

Banette,

Boulangier pour le meilleur des pains.

Un électricien proche de vous, dans votre village,

SYSTEMES

Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,
Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

I. S. M.
Informatique pour particuliers
Conseil, Vente, Devis.
Machines complètes, Pièces détachées.
Occasion, reprise, remise à niveau de machines anciennes.
Sylvain Desjardin gérant
19 rue des moyères 51370 LES MESNEUX
Tel/Fax: 03.26.82.39.96- Siret 423.095.835.00017
Attention: horaires d'ouverture déterminés à la semaine, consultables sur répondeur.